

## Notre démocratie trouve-t-elle ses origines à Athènes au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ?

### A Voter la loi à Athènes aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.



#### 1 La Pnyx, siège de l'assemblée des citoyens athéniens

Les séances de l'*Ecclésia* se déroulent sur la Pnyx depuis le milieu du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Au IV<sup>e</sup> siècle, les citoyens rassemblés regardent vers le sud où se trouve l'orateur.

- ① Tribune où les orateurs prennent la parole.
- ② Espace où les citoyens (uniquement des hommes) se rassemblent pour écouter les discours et voter à main levée.
- ③ L'Acropole, colline sacrée d'Athènes.

#### 2 Les séances de l'*Ecclésia*

Les prytanes<sup>1</sup> [...] sont chargés de convoquer [...] l'Assemblée du peuple quatre fois par prytanie<sup>2</sup>. [...] Ils dressent aussi l'ordre du jour des séances de l'Assemblée du peuple. La première est la séance régulière : on y confirme les fonctionnaires, si leur administration est approuvée ; on s'y occupe de l'approvisionnement et de la défense du pays [...]. À la même séance, dans la sixième prytanie, les prytanes mettent de plus aux voix la question de savoir si l'on appliquera l'ostracisme<sup>3</sup> ou non [...].

La seconde séance est consacrée aux suppliques. Il suffit de se présenter en suppliant pour avoir le droit d'entretenir le peuple de toute affaire, publique ou privée. Les deux autres sont consacrées au reste des affaires.

Aristote, *Constitution d'Athènes*, 43-3-6.

- 1. Fraction de 50 membres de la *Boulè*.
- 2. Période de l'année. Il y a 10 prytanies dans une année.
- 3. Voir p. 38.

#### 3 Le vote et l'affichage d'une loi

*Inscription athénienne de 377 av. J.-C. retranscrivant le décret d'une alliance militaire avec d'autres cités grecques.*

Callibios fils de Képhisophon de Paiania était secrétaire, alors que la tribu Hippothonis exerçait la septième prytanie<sup>1</sup>, il a plu au conseil (*Boulè*) et au peuple (*dèmos*), Charimos d'Athmonia était président, Aristotélès a fait la proposition [...].

Si quelqu'un attaque l'un des participants à l'alliance, soit par terre, soit par mer, les Athéniens et leurs alliés iront à son secours avec toutes leurs forces, autant que faire se pourra. [...]

Que le secrétaire du conseil fasse transcrire ce décret sur une stèle de pierre qui sera placée près de la statue de Zeus Libérateur ; les trésoriers de la déesse<sup>2</sup> prendront sur les dix talents soixante drachmes pour la gravure, sur la stèle on inscrira le nom des cités qui sont actuellement des alliés et de toutes celles qui le deviendront ; telle sera l'inscription.

Décret d'Aristotélès, stèle trouvée à Athènes, 377 av. J.-C.

- 1. À Athènes, les citoyens sont répartis en 10 tribus, des représentants de chacune exercent à tour de rôle des fonctions politiques, ici celles de prytanes (qui préparent les lois et décrets au conseil, la *Boulè*).
- 2. La déesse Athéna dont le temple, le Parthénon, abrite le trésor de la cité.

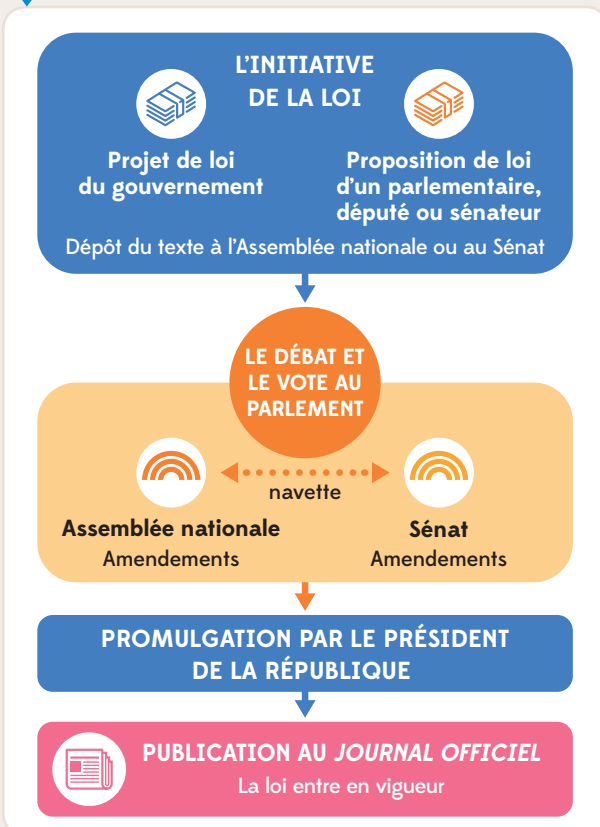


## B Voter la loi en France sous la V<sup>e</sup> République



4 Une séance à l'Assemblée nationale (2017)

### 5 Le parcours d'une loi



#### i INFO

En France, les lois votées par le Parlement, longtemps imprimées dans le *Journal officiel*, sont depuis 2004 consultables en ligne par tous les citoyens sur le site **Legifrance**, de même que la Constitution et l'ensemble des codes juridiques (Code civil, Code pénal, Code du travail, etc.).

#### QUESTIONS

EMC

##### Observer le passé et le présent

- 1 **Doc 1 et 2.** Où, pour quels motifs et avec quels participants se réunit l'assemblée (*Ecclésia*) d'Athènes ?
- 2 **Doc 3.** Comment une loi athénienne est-elle enregistrée et affichée ?
- 3 **Doc 4 et 5.** Comment la V<sup>e</sup> République organise-t-elle, en plusieurs temps, la discussion des lois ?

##### Faire le lien entre le passé et le présent

- 4 En vous appuyant sur les documents, montrez qu'il existe des héritages mais aussi des différences dans le fonctionnement démocratique dans l'Antiquité grecque et de nos jours.